
Programme de Formation

CACES - Grue GMA recyclage R 487

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

La formation est destinée à toute personne ou entreprise ayant du personnel amené à travailler avec des grues à tour. Cela inclut :

- Les conducteurs de grues.
- Les opérateurs de chantier.
- Les responsables de la sécurité sur les chantiers.
- Les chefs de chantier et autres professionnels impliqués dans la gestion des opérations de levage.

Cette formation est particulièrement pertinente pour ceux qui souhaitent obtenir ou renouveler leur CACES® afin de garantir leur compétence et leur sécurité dans l'utilisation de grues à tour.



Objectifs pédagogiques

L'objectif principal de cette formation est d'obtenir le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®), qui est un document essentiel pour les conducteurs de grues à tour. Ce certificat garantit que le stagiaire a acquis les compétences nécessaires pour opérer des grues en toute sécurité, conformément aux normes réglementaires en vigueur.

Plus spécifiquement, les objectifs pédagogiques incluent :

- Appliquer la réglementation issue de la recommandation R487.
- Conduire une grue à tour en sécurité selon la catégorie concernée.
- Effectuer l'entretien courant de la grue.
- Identifier les différents types de grues et leurs spécificités.
- Reconnaître les risques liés à l'utilisation des grues et appliquer les mesures de prévention adéquates.

Ces objectifs visent à préparer efficacement les stagiaires à leur futur rôle en tant que conducteurs de grues, en mettant l'accent sur la sécurité et la responsabilité.



Description

Le programme de formation CACES - Grue GMA et / ou GME recyclage R 487 est structuré pour permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité de grues à tour. Cette formation de 2 jours, totalisant 14 heures, vise à préparer les participants à obtenir le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®). Au cours de la formation, les participants seront exposés à une variété de sujets essentiels, allant de la réglementation R487, des consignes de sécurité, à l'entretien courant des grues.

Les objectifs pédagogiques incluent la capacité à appliquer les réglementations de sécurité, à conduire



une grue à tour en toute sécurité, à effectuer un entretien de base et à reconnaître les différents types de grues et leurs spécificités. Les stagiaires apprendront également à identifier les risques associés à l'utilisation des grues et à mettre en œuvre des mesures de prévention appropriées.

Le contenu pédagogique se décline en plusieurs modules, incluant la technologie des grues à tour, les principes de fonctionnement, les dispositifs de sécurité, ainsi que les évaluations pratiques et théoriques qui détermineront l'acquisition des compétences. Les participants seront également formés aux règles d'élingage et à la gestion des risques liés à l'utilisation des grues.

A l'issue de cette formation, une évaluation complète sera réalisée, comprenant des épreuves théoriques et pratiques. Les stagiaires recevront une attestation de fin de formation, et en cas de réussite, le CACES® correspondant.



Prérequis

Pour participer à cette formation, les stagiaires doivent répondre à certains pré-requis essentiels :

- Être âgé de plus de 18 ans.
- Être apte à son poste de travail, ce qui inclut une bonne condition physique et mentale.
- Avoir une compréhension suffisante de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- Être ou avoir été titulaire du CACES® correspondant à la demande.

Ces pré-requis garantissent que tous les participants sont sur un pied d'égalité et capables de tirer le meilleur parti de la formation.



Modalités pédagogiques

La formation se déroule selon une approche pédagogique participative, combinant des phases théoriques et des exercices pratiques. Les stagiaires seront engagés dans des activités qui favorisent l'apprentissage actif et l'application concrète des connaissances acquises.

Les modalités pédagogiques incluent :

- Des apports théoriques sur la réglementation, la technologie des grues et les risques associés.
- Des exercices pratiques sur les grues, permettant aux stagiaires d'appliquer les connaissances en situation réelle.
- Des études de cas pour analyser et résoudre des problèmes potentiels liés à l'utilisation des grues.
- Un suivi personnalisé des stagiaires par les formateurs, permettant d'adapter l'apprentissage aux besoins spécifiques de chacun.

Cette méthode assure une compréhension approfondie des enjeux liés à la conduite en sécurité des grues à tour.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation dans le cadre de cette formation comprennent des épreuves théoriques et pratiques. Les évaluations sont basées sur les connaissances acquises par les stagiaires tout au long de la formation.

Les épreuves pratiques sont réalisées en situation réelle, et les stagiaires doivent démontrer leur capacité à conduire une grue à tour en toute sécurité. Pour obtenir le CACES®, les stagiaires doivent remplir les conditions suivantes :

- Une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test.
- Une note supérieure ou égale à la moyenne pour chaque thème évalué.

En cas d'échec, des attestations précisant les compétences validées et non validées seront délivrées, permettant aux stagiaires de se représenter à nouveau au test après une formation complémentaire.



Informations sur l'admission

Les modalités d'admission à cette formation stipulent que les inscriptions doivent être effectuées au moins 48 heures avant le démarrage de la session. Cela permet aux organisateurs de préparer adéquatement le matériel et les ressources nécessaires pour accueillir les stagiaires dans les meilleures conditions possibles.

Pour toute question relative à l'accès à la formation ou à des besoins spécifiques, les candidats peuvent contacter le référent handicap de l'organisme de formation.



Informations sur l'accessibilité

La formation prend en compte les besoins d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Un référent handicap est disponible pour répondre aux demandes spécifiques et garantir que les conditions de formation sont adaptées à tous.

Des moyens matériels et humains sont mis en œuvre pour s'assurer que tous les participants peuvent suivre la formation sans obstacle. Cela inclut des adaptations des supports de formation, des méthodes pédagogiques et des évaluations.

Les formateurs sont sensibilisés aux enjeux de l'accessibilité, ce qui permet de créer un environnement d'apprentissage inclusif et respectueux des besoins individuels de chaque stagiaire.